

## LaCie S.A.

Société Anonyme au capital de 3.576.146,70 euros  
Siège social : 33 boulevard du Général Martial Valin – 75015 PARIS  
R.C.S. Paris 350 988 184

### Descriptif du programme de rachat d'actions propres adopté par l'Assemblée Générale Mixte du 5 décembre 2007

En application des articles 241-1 à 241-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers et du Règlement Européen n°2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003, la présente a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du nouveau programme de rachat de ses propres actions par la société LaCie tel qu'adopté par l'Assemblée Générale Mixte du 5 décembre 2007.

Emetteur :

- ✓ LaCie SA
- ✓ Société cotée sur Euronext Paris compartiment B
- ✓ Code ISIN : FR0000054314 – LAC

### I - BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS ET REPARTITION PAR OBJECTIFS DE TITRES DETENUS

#### 1/ Bilan du précédent programme de rachat d'actions – Tableaux de déclaration synthétique :

L'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2006 avait autorisé un programme de rachat portant au maximum sur 10% du capital social. Cette autorisation a été remplacée par l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 5 décembre 2007. Ce programme a fait l'objet d'un descriptif. Il n'a été procédé à aucune acquisition ni cession ni annulation de titres depuis le 6 décembre 2006 jusqu'à ce jour.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Mixte du 19 novembre 2004 avait autorisé un programme de rachat qui portait également sur un maximum sur 10% du capital social.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre de ces programmes de rachat :

#### Situation au 23 janvier 2008

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte	0,6%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	-
Nombre de titres détenus en portefeuille au 23/01/2008	204 840
Valeur comptable du portefeuille	124 991,64 €
Valeur de marché du portefeuille au 23/01/2008	837 795,60 €

#### Bilan de l'exécution du programme autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 6 décembre 2006

Opérations effectuées du 6/12/2006 au 23/01/2008	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour du dépôt de la note d'information	
	Achats	Ventes	A l'achat	A la vente
Nombre de titres	Néant	Néant	Néant	Néant
Échéance maximale	Néant	Néant	Néant	Néant
Cours moyen de la transaction	Néant	Néant	Néant	Néant
Prix d'exercice moyen	Néant	Néant	Néant	Néant
Montants	Néant	Néant	Néant	Néant

## **Bilan de l'exécution du programme autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 19 novembre 2004**

Opérations effectuées du 19/11/2004 au 23/01/2008	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour	
	Achats	Ventes	A l'achat	A la vente
Nombre de titres	56 490	39 690	Néant	Néant
Échéance maximale	18/05/2006	18/05/2006	Néant	Néant
Cours moyen de la transaction	3,96 €	6,10 €	Néant	Néant
Prix d'exercice moyen	3,85 €	4,30 €	Néant	Néant
Montants	217 486,00 €	170 529,00 €	Néant	Néant

### **2/ Répartition par objectifs des titres détenus :**

Au 23 janvier 2008, les 204 840 actions propres détenues par la Société sont réparties comme suit par objectif :

- Les 188 040 actions propres détenues en application du programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée du 19 décembre 2001 sont affectées aux fins d'animation du marché secondaire par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI (CA du 02/10/2005).
- Les 16 800 actions propres détenues en application du programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée du 19 novembre 2004 sont affectées aux fins d'animation du marché secondaire par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI (CA du 03/10/2007).

## **II - NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

### **1/ Titres concernés :**

Actions ordinaires, toutes de même catégorie cotées sur le compartiment B d'Euronext Paris

### **2/ Part maximale du capital et montant maximal payable par la société :**

- ✓ 10 % du capital, soit 3.251.877 actions compte tenu des actions déjà auto-détenues
- ✓ Prix d'achat unitaire maximum : 15 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage maximum de 48.778.155 euros, hors frais de négociation

**3/ Durée et calendrier du programme :** 18 mois, à compter de l'assemblée générale du 5 décembre 2007 et expirant soit au jour où se tiendrait l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2008 adoptant un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 4 juin 2009.

**4/ Autorisation :** Assemblée Générale Mixte du 5 décembre 2007.

### **5/ Objectifs par ordre de priorité décroissant :**

- ✓ l'animation du marché secondaire par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- ✓ l'attribution d'options d'achat d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés faisant partie de son groupe et/ou l'attribution d'actions dans le cadre d'une attribution gratuite d'actions aux salariés et/ou mandataires sociaux de la Société ou des

sociétés faisant partie de son groupe et/ou l'attribution d'actions dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion de la Société ou dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise, étant précisé que la couverture de tels mécanismes sera réalisée par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant de façon indépendante ; la remise des actions en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la Société ; [l'annulation ultérieure des actions à des fins notamment d'optimisation du résultat net par action ; la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers et, plus généralement de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur.

Le présent descriptif a été transmis à l'AMF. Celui-ci est tenu gratuitement à la disposition du public au siège de la société et est disponible sur les sites internet de l'AMF [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) et de [www.lacie.fr](http://www.lacie.fr). Une copie sera adressée à toute personne en faisant la demande.